

PAR COURRIEL

DESTINATAIRES : Membres du CCRO
Mme Manon Allaire, Commission des services juridiques
Me Nathalie Guertin, Barreau de Montréal
M. Stéphane Dumont, SPVM
M. Richard Riendeau, SQ
M. Daniel Lefebvre, GRC

EXPÉDITEUR : Alain Couture, Directeur de la Direction régionale des services judiciaires de Montréal et du palais de justice de Montréal

DATE : Le 7 octobre 2020

OBJET : **Interruption électrique planifiée au Palais de justice de Montréal**

Bonjour,

Veillez prendre note que le Palais de justice de Montréal sera de nouveau fermé le dimanche **25 octobre 2020** en raison d'une interruption de service électrique planifiée. Il y aura donc relocalisation des activités judiciaires vers l'édifice de la Chambre de la jeunesse de Montréal située au 410 Rue de Bellechasse, Montréal, QC H2S 1X3.

Seuls les services normalement offerts le dimanche au Palais de justice de Montréal seront assurés à la Chambre de la jeunesse de Montréal. Les audiences se tiendront à la salle 1.04. Pour toute urgence, vous pouvez nous joindre au **514 393-2048**.

Soyez assurés que toutes les mesures ont été prises afin d'assurer la réalisation des activités judiciaires prévues le dimanche 25 octobre. De plus, il me fait plaisir de vous mentionner que grâce à la collaboration de tous les intervenants et des communications entre nous tous, l'interruption du 27 septembre s'est bien déroulée. Je vous en remercie tous chaudement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Le directeur,



Direction régionale des services judiciaires de Montréal
et du palais de justice de Montréal
Ministère de la Justice du Québec